

Le 10 janvier 2017

## COPIE DE RÉSOLUTION

### **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LOCHABER PARTIE-OUEST**

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Lochaber Partie Ouest, tenue le 9 janvier 2017 à 20h10, à la salle paroissiale situé au 350, rue Victoria, Thurso, Québec, J0X 3B0 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Mario Mongeon M. Jérôme Roy M. Pierre Renaud  
M. Richard Quevillon Mme Lise Charron  
Mme Carol Lépine Thompson a une absence motivée.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du maire, M. Jean-Pierre Girard. Le directeur général et secrétaire trésorier par intérim, M. Alain Hotte, est aussi présent.

### **.DÉCLARATION DE LA MUNICIPALITÉ CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

**Rés. 17-01-09-11**

ATTENDU que la charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il v a

QUE : La municipalité de Lochaber Partie Ouest  
proclame la municipalité de Lochaber Partie Ouest alliée  
contre la violence conjugale.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifié conforme  
ce 10 janvier 2017

.....  


Alain Hotte Directeur général par intérim